



## Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués  
(ou potentiellement pollués) appelant  
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : Centre-Val de Loire

Département : 28

Site BASOL numéro : 28.0065

Situation technique du site : ● Site nécessitant des investigations supplémentaires

Date de publication de la fiche : 30/11/2016

Auteur de la qualification : DREAL UT 28

### Localisation et identification du site

Nom usuel du [site](#) : LG Philips

Localisation :

Commune : Dreux

Arrondissement :

Code postal : - Code INSEE : 28134 (32 155 habitants)

Adresse : Route de Paris

Lieu-dit : Parc entreprise La radio

Agence de l'eau correspondante : Seine - Normandie

Code géographique de l'unité urbaine : 28401 : Dreux (49 273 habitants)

#### Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT93	582473	6851259	Adresse (rue)	

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU				

#### Parcelles cadastrales :

Cadastré			Section cadastrale	N° de parcelle	Précision parcellaire	Source documentaire	Observations
Nom	Arrondissement	Date					
Dreux		05/09/2013	CK	42	Localisé d'après l'adresse	cadastre.gouv.fr	
Dreux		05/09/2013	CK	140	Localisé d'après l'adresse	cadastre.gouv.fr	

#### Plan(s) cartographique(s) :

- [plan-cartographique-28.0065-1.pdf](#)
- [plan-cartographique-28.0065-2.pdf](#)

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

Liquidation judiciaire prononcée le 22 février 2006.

il s'agit **D'UN MANDATAIRE DE JUSTICE**

Qualité du responsable : PERSONNE PHYSIQUE

#### Propriétaire(s) du site :

Nom  
SMECADD

Qualité  
PERSONNE MORALE PRIVEE

Coordonnées

### Caractérisation du site à la date du 12/09/2013

#### Description du [site](#) :

L'ancien site d'exploitation de la société LG PHILIPS est situé route de Paris à Dreux, dans la vallée de l'Eure à 2,5 km au Nord-Est du centre ville de Dreux.

Le site est bordé :

- à l'Ouest, par des voies de chemins de fer, des prairies, et par la rivière la Blaise (affluent de l'Eure) ;

- au Nord par la Blaise et des prairies ;
- à l'Est par des bosquets d'arbres et par un plan d'eau ;
- au Sud par la N12.

Les eaux pluviales du site sont rejetées dans la Blaise, et la surverse des eaux pluviales provenant du site sont rejetées dans un fossé parallèle à la Blaise qui rejette également ses eaux dans la Blaise.

Plusieurs pollutions accidentelles de la Blaise se sont produits :

- En octobre 1999 – déversement d'hydrocarbures, qui a conduit à l'action de l'inspection des installations classées du 18 octobre 1999 ;
- Le 4 juin 2003 – déversement accidentel d'environ 250 l de toluène, qui a conduit à l'action de l'inspection des installations classées du 7 août 2003.

Deux aquifères sont distingués au droit du site :

- L'aquifère des alluvions de l'Eure et du bras de Châtelets (Blaise), nappe très peu exploitée dans le secteur ;
- L'aquifère de la Craie à silex du Sénonien captée par 3 forages qu'exploitait LG PHILIPS (F1, F2 et F3) ; la vulnérabilité de la nappe de la Craie au droit du site est essentiellement liée à son niveau proche du sol (14-15 m en général mais localement le toit de la craie peut être à moins de 1 m du niveau du sol), à l'absence de recouvrement local par une couche imperméable et à la proximité de captage AEP.

L'établissement a été autorisé par les actes administratifs suivants :

- arrêté préfectoral n°2523 bis du 16 juillet 1992 autorisant la société PHILIPS COMPOSANTS ET SEMI CONDUCTEURS à exploiter ses activités implantées route de Paris à Dreux ;
- arrêté préfectoral complémentaire n°135 du 31 janvier 2000 pour l'exploitation d'une usine de fabrication de tubes cathodiques ;
- arrêté préfectoral complémentaire n°102 du 26 janvier 2001 modifiant les conditions de stockage et d'emploi de l'acide fluorhydrique ;
- arrêté préfectoral complémentaire du 30 juin 2004 relatif à un diagnostic des prélèvements et rejets des installations classées pour la protection de l'environnement en vue de la mise en place de dispositions de restriction des usages de l'eau et des rejets dans les milieux en cas de sécheresse.
- déclaration de changement d'exploitant du 4 juillet 2001 effectuée par la société LG PHILIPS DISPLAYS FRANCE informant du changement de raison sociale de la société PHILIPS COMPOSANTS.

Le jugement du 22 février 2006 du tribunal de commerce de Dreux a prononcé la liquidation judiciaire de la société LG PHILIPS DISPLAYS FRANCE et désigne Maître Olivier CHAVANNE DE DALMASSY en qualité de mandataire liquidateur.

Le mandataire liquidateur a notifié au Préfet le 23 février 2006 la mise à l'arrêt définitif des installations de production de la société LG PHILIPS DISPLAYS FRANCE.

#### **Description qualitative :**

Le mandataire liquidateur de la société LG PHILIPS a été mis en demeure le 03 avril 2006 de notifier au Préfet d'Eure-et-Loir les mesures prises pour assurer la mise en sécurité du site et notamment l'évacuation des 2 700 L d'acide fluorhydrique.

A la suite de la liquidation de la société LG PHILIPS, la Communauté d'agglomération du Drouais (Cadd) a acquis le 21 décembre 2006 l'ancien site de cette entreprise.

Le site a ensuite été cédé à la SEMCADD (Société d'économie mixte locale de construction, d'aménagement et de développement du Drouais), le 17 décembre 2007 afin de mettre en œuvre une opération de reconversion du site en parc d'entreprises.

#### **Polluants dans sol et dans les eaux souterraines:**

Les investigations ont été menées en novembre 2007 sur les sols et les sédiments de la lagune et de la Blaise et ont permis d'identifier la présence des pollutions suivantes :

- en BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène), en COHV (Composés Organiques Halogénés volatils) et en métaux dans la zone des stockages au Nord du site ;
- en hydrocarbures à proximité de l'ancienne chaufferie ;
- en hydrocarbures (HCT) et métaux dans les sédiments de la lagune ;

Les conclusions du rapport Interprétation d'Etat des Milieux de février 2010 mettent en avant des traces de COHV dans les eaux souterraines.

Maître CHAVANNE DE DALMASSY a été mis en demeure par arrêté préfectoral du 17 novembre 2008 d'évacuer la source radioactive au Césium 137 dans le respect des dispositions réglementaires et d'évacuer les autres déchets selon les filières autorisées et d'adresser les justificatifs d'élimination des déchets à l'inspection des installations classées.

Par lettre du 22 mars 2012, la SEMCADD a transmis à l'inspection des installations classées l'ensemble des documents justificatifs relatifs à l'évacuation et la destruction des déchets dangereux abandonnés sur le site et notamment la source radioactive de Césium 137.

Un dossier de cessation d'activité consolidant les différentes études menées a été transmis à l'inspection des installations classées le 17 juillet 2012 par la SEMCADD.

L'inspection des installations classées s'est rendue sur le site le 28 novembre 2012 afin de vérifier si la remise en état du site est conforme :

- Aux articles R. 512-39-1 à R. 512-39-3 du Code de l'environnement ;
- A l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 17/11/2008 ;
- A l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 03/04/2006.

Les principales constatations effectuées lors de cette visite sont les suivantes :

- L'ensemble du site est clôturé et la SEMCADD y diligente une surveillance (gardien + vidéosurveillance) ;
- L'ensemble des bâtiments a été nettoyé, certains d'entre eux ont été réhabilités et accueillent de nouvelles entreprises, les autres sont en cours de réhabilitation ;
- L'ensemble des déchets dangereux a été évacué et les BSD correspondant fournis ;
- Les transformateurs au PCB ont été éliminés dans une installation dûment autorisée ;
- L'ensemble des installations de la zone de stockage de produits chimiques au Nord du site a été démantelé ;
- L'ancienne chaufferie a été démantelée et le bâtiment associé détruit ;
- Des mesures de gestion ont été mises en œuvres :
- Les terres impactée en hydrocarbures au niveau de la zone du parking au Sud du site (partie haute du site) ont été excavées. Cette zone a été remblayée par un apport sain de terres provenant du site ;
- La zone impactée en hydrocarbures au niveau de l'ancienne chaufferie est recouverte d'enrobé ;
- L'ancienne lagune située au Nord du site et dont les sédiments étaient impactés en hydrocarbures et en métaux est recouverte par de l'enrobée ;
- Le fossé situé entre la Blaise et le site, suspecté d'avoir servi d'exutoire de la lagune en plus du rejet direct dans la Blaise a été dépollué ;
- Absence de justificatifs concernant certaines des mesures de gestion mises en œuvre ;
- Absence de justificatifs relatifs à l'inertage des cuves de fioul enterrées au Sud du site (à proximité de l'entrée du site)
- Des analyses complémentaires sur les eaux de la Blaise et sur les eaux souterraines sont nécessaires ;
- Un dossier de servitudes pour garder la mémoire des pollutions du site transmis par le mandataire liquidateur de la société LG PHILIPS est en cours d'instruction par l'inspection des installations classées ;

## Description du site

Origine de l'action des pouvoirs publics :

Date de la découverte : 22/02/2006

Origine de la découverte :

<input type="checkbox"/> Recherche historique	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Transactions	<input type="checkbox"/> Dépôt de bilan
<input checked="" type="checkbox"/> cessation d'activité, partielle ou totale	<input type="checkbox"/> Information spontanée
<input type="checkbox"/> Demande de l'administration	<input type="checkbox"/> Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
<input type="checkbox"/> Pollution accidentelle	Autre :

Types de pollution :

<input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de déchets	<input type="checkbox"/> Dépôt aérien
<input type="checkbox"/> Dépôt enterré	<input type="checkbox"/> Dépôt de produits divers
<input checked="" type="checkbox"/> Sol pollué	<input checked="" type="checkbox"/> Nappe polluée
<input type="checkbox"/> Pollution non caractérisée	

Origine de la pollution ou des déchets ou des produits :

- Origine accidentelle
- Pollution due au fonctionnement de l'installation
- Liquidation ou cessation d'activité
- Dépôt sauvage de déchets
- Autre

Activité : Usinage

Code activité ICPE : H11

## Situation technique du site

Evénement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
Travaux de traitement	28/11/2012	Site nécessitant des investigations supplémentaires	

L'établissement route de Paris à Dreux de la société LG PHILIPS DISPLAY FRANCE est autorisé par les actes administratifs suivants :

- arrêté préfectoral n°2523 bis du 16 juillet 1992 autorisant la société PHILIPS COMPOSANTS ET SEMI CONDUCTEURS à exploiter ses activités implantées route de Paris à Dreux ;

- arrêté préfectoral complémentaire n°135 du 31 janvier 2000 pour l'exploitation d'une usine de fabrication de tubes cathodiques ;

- arrêté préfectoral complémentaire n°102 du 26 janvier 2001 modifiant les conditions de stockage et d'emploi de l'acide fluorhydrique ;

- arrêté préfectoral complémentaire du 30 juin 2004 relatif à un diagnostic des prélèvements et rejets des installations classées pour la protection de l'environnement en vue de la mise en place de dispositions de restriction des usages de l'eau et des rejets dans les milieux en cas de sécheresse.

Un dossier de cessation d'activité a été remis à l'inspections des installations classée le 17 juillet 2012.

Au vu du mémoire de cessation d'activité, des constats effectués lors de la visite du 28/11/2012 et des compléments apportés par la SEMCADD suite à la cette visite, l'inspection des installations classées a demandé des compléments afin de pouvoir constater la réalisation des travaux de remise en état du site.

**Rapports sur la dépollution du site :** *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

## Caractérisation de l'impact

### Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :

- Déchets non dangereux
- Déchets dangereux
- Déchets inertes

### Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium           | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)                                      |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)        | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)       | <input type="checkbox"/> Chlorures   |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)        | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)                                       |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)        | <input type="checkbox"/> Cyanures  |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.             | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures                                     |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)       | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                                    |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)        | <input checked="" type="checkbox"/> PCB-PCT                                |
| <input type="checkbox"/> Pesticides         | <input type="checkbox"/> Substances radioactives                           |
| <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)         | <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)                                     |
| <input type="checkbox"/> Solvants halogénés | <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés                            |
| <input type="checkbox"/> Sulfates           | <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène)                           |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)          |  |

Autres : Bonbonnes de gaz, acide fluorhydrique, plusieurs fûts et cuves, produits chimiques, source celée au césium 137

### Polluants présents dans les sols :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium               | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)                  |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)            | <input checked="" type="checkbox"/> BTEX               |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)           | <input type="checkbox"/> Chlorures                     |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)            | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)                   |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)            | <input type="checkbox"/> Cyanures                      |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.                 | <input checked="" type="checkbox"/> Hydrocarbures      |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)           | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)            | <input type="checkbox"/> PCB-PCT                       |
| <input type="checkbox"/> Pesticides             | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)                    |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)          | <input checked="" type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives       |
| <input type="checkbox"/> Sulfates               | <input type="checkbox"/> TCE                           |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)              |  |

### Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :

Composés Organohalogénés Volatils (COHV) et métaux dans les sédiments

### Polluants présents dans les nappes :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Aluminium (Al) | <input type="checkbox"/> Ammonium      |
| <input type="checkbox"/> Arsenic (As)   | <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)   |
| <input type="checkbox"/> BTEX           | <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)  |
| <input type="checkbox"/> Chlorures      | <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)   |
| <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)    | <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)   |
| <input type="checkbox"/> Cyanures       | <input type="checkbox"/> Fer (Fe)      |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.         | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)           | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)            | <input type="checkbox"/> PCB-PCT                       |
| <input type="checkbox"/> Pesticides             | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)                    |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)          | <input checked="" type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives       |
| <input type="checkbox"/> Sulfates               | <input type="checkbox"/> TCE                           |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)              |  |

**Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :**  
traces de COHV détectées

**Polluants** présents dans les sols ou les nappes :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium                | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)                                      |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)             | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)            | <input type="checkbox"/> Chlorures   |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)             | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)                                       |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)             | <input type="checkbox"/> Cyanures  |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.                  | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures                                     |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)            | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                                    |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)             | <input type="checkbox"/> PCB-PCT   |
| <input type="checkbox"/> Pesticides              | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)  |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)           | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés                                |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés  | <input type="checkbox"/> Sulfates  |
| <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) | <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)   |

Autres :

**Risques immédiats :**

- Produits inflammables
- Produits explosifs
- Produits toxiques
- Produits incompatibles
- Risque inondation
- Risque inondation
- Fuites et écoulements
- Accessibilité au site

**Importance du dépôt ou de la zone polluée :**

Tonnage (tonne) :

Volume (m3) :

Surface (ha) :

Informations complémentaires :

Le volume minium de sol impacté est de 100 m3 (rapport 2012 sur la qualité des sols) Impact des activités en hydrocarbure et en métaux sur les sédiments de la Blaise entre l'amont et l'aval du rejet des effluents.

L'exclavation des terres polluées a été acté dans le rapport transmis à l'inspection des installations classées le 17 juillet 2012. 2 pollutions accidentelles en 1999 et 2003 ont été signalées à l'inspection des installation classées.

## Environnement du site

**Zone d'implantation :**

Industrie : LOURDE

**Hydrogéologie du [site](#) :**

- Absence de nappe.
- Présence d'une nappe.

Utilisation de la nappe :

- Aucune utilisation connue
- A.E.P.
- Puits privés
- Agriculture, industries agroalimentaires
- Autres industries
- Autre : 2 aquifères sont distingués au droit du site.

**Utilisation actuelle du [site](#) :**

- [Site](#) industriel en activité.
- [Site](#) industriel en friche.
- [Site](#) ancien réutilisé
- Zone résidentielle
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Espace vert accueillant du public
- Équipements sportifs
- Commerce, artisanat
- Parking
- École
- Autres établissements recevant du public (ERP)
- Autre : réaménagement du site en parc d'entreprises - 30 entreprises actuellement.

**Impacts [constatés](#) :**

- Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)
- Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments
- Teneurs anormales dans les eaux souterraines
- Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
- Plaintes concernant les odeurs
- Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
- Teneurs anormales dans les sols
- Santé
- Sans
- Inconnu
- Pas d'impact constaté après dépollution

**Surveillance du site**

**Milieu surveillé :**

- Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
- Eaux souterraines, fréquence (n/an) : 2

**Etat de la surveillance :**

- Absence de surveillance justifiée

Raison :

- Surveillance différée en raison de procédure en cours

Raison :

Début de la surveillance :

Arrêt effectif de la surveillance :

Résultat de la surveillance à la date du : 1 LA SITUATION RESTE STABLE

Résultat de la surveillance, autre :

**Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme**

**Restriction d'usage sur :**

- L'utilisation du sol (urbanisme)
- L'utilisation du sous-sol (fouille)
- L'utilisation de la nappe
- L'utilisation des eaux superficielles
- La culture de produits agricoles

**Mesures d'urbanisme réalisées :**

- [Servitude](#) d'utilité publique (SUP)

Date de l'arrêté préfectoral :

Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme  
Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

Restriction d'usage entre deux parties (RUP)  
Date du document actant la RUP :

Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)  
Date du document actant la RUCPE :

Projet d'intérêt général (PIG)  
Date de l'arrêté préfectoral :

Inscription au plan local d'urbanisme ([PLU](#))

Acquisition amiable par l'[exploitant](#)

Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

Dans son rapport suite à la visite du 22 novembre 2012, l'inspection des installations classées a indiqué que  
- des analyses complémentaires sur les eaux de la Blaise et sur les eaux souterraines sont nécessaires;  
- un dossier d'instauration de servitudes d'utilité publique est en cours d'instruction.

### Traitement effectué

**Mise en sécurité du [site](#)**

- Interdiction d'accès
- Gardiennage
- Evacuation de produits ou de déchets
- Pompage de rabattement ou de récupération
- Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre : **réhabilitation des bâtiments**

**Traitement des déchets ou des produits hors [site](#) ou sur le [site](#)**

- Stockage déchets dangereux
- Stockage déchets non dangereux
- Confinement sur site
- Physico-chimique
- Traitement thermique

Autre :

**Traitement des terres polluées**

- Stockage déchets dangereux
- Stockage déchets non dangereux
- Traitement biologique
- Traitement thermique
- Excavation des terres
- Lessivage des terres
- Confinement
- Stabilisation
- Ventilation forcée
- Dégradation naturelle

Autre : **excavation des terres polluées  
zones recouvertes par de l'enrobé**

**Traitement des eaux**

- Rabattement de nappe
- Drainage

Traitement :

- Air stripping
- Vapour stripping
- Filtration
- Physico-chimique
- Biologique

Oxydation (ozonation...)  
Autre :

[Imprimer la fiche](#)

[Pour tout commentaire](#) [Contactez-nous](#)